CER
C'EST RÉUSSIR

CONDUIT'EN ROUTE

CHALON | GERGY | TOURNUS | CLUNY | ST GERMAIN | CUISERY

École conduite qualité
Enseignement labellisé par la Sécurité routière

Qualiopi
processus certifié
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Hors agence de Cuisery

DOSSIER D'INFORMATION

Auto-Ecoles CER-71

Tout savoir sur l'apprentissage de la conduite

LES ENJEUX DE LA FORMATION AU PERMIS DE CONDUIRE

Le permis de conduire est devenu bien plus qu'un simple examen, c'est une étape clé vers une vie de liberté et d'autonomie pour de nombreux jeunes. Dans une société où la mobilité est synonyme d'opportunités, la conduite est souvent le sésame qui ouvre les portes vers des études, un emploi mais également de pouvoir profiter de ses loisirs.
Rouler en sécurité est une nécessité pour tous, quel que soit le véhicule utilisé
Chez CER-71, notre objectif est de guider l'élève vers la réussite à travers chaque étape de sa formation.
Apprendre à conduire est une démarche exigeante devant être suivie avec sérieux et assiduité.

LE PARCOURS DE FORMATION

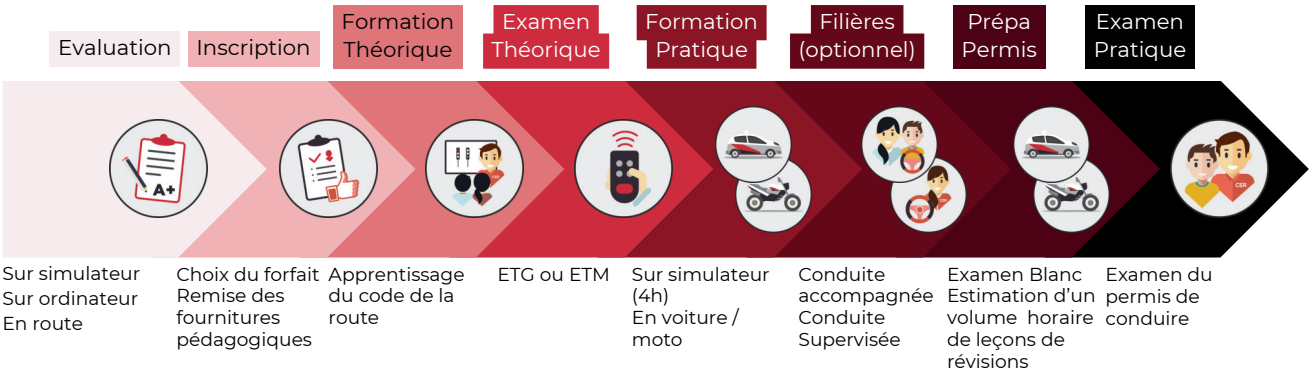

Tout au long de votre apprentissage, vos progrès seront évalués afin de vous présenter aux épreuves théorique et pratique de manière sereine, lorsque l'ensemble des compétences requises seront validées. Des examens blancs sont également effectués pour ajuster le programme de formation si besoin.
Les dates clés de la formation sont à retrouver sur le livret numérique de l'élève.

L'ÉVALUATION DE DÉPART

OBJECTIFS :
L'évaluation de départ permet de donner une estimation du nombre d'heures de leçons nécessaires à la validation de l'ensemble des compétences requises pour se présenter à l'épreuve du permis de conduire dans les meilleures conditions.

MOYENS :

Permis B/BEA	Permis A1/A2	Permis Aménagé
Sur simulateur (1h)	Sur ordinateur (1h)	En voiture (1h)

L'évaluation pourra être réalisée en voiture uniquement dans le cas de contrindications empêchant l'usage du simulateur ou dans le cadre d'un retour au permis après une annulation ou une invalidation de ce dernier.

COMPÉTENCES ÉVALUÉES :
- votre expérience de la conduite
- vos motivations à l'égard de l'apprentissage de la conduite
- vos connaissance des règles du code de la route
- vos aptitudes en termes de départ/arrêt, manipulation du volant, gestion de la trajectoire, mémoire, observation, regard, temps de réaction, émotivité, champ visuel ...

L'INSCRIPTION

A l'issue de l'évaluation, un devis correspondant à l'estimation est édité.
Après acceptation de ce dernier, le contrat de formation sera établi entre les deux parties.
L'auto-école pourra ensuite, selon le choix de l'élève, se charger ou non des démarches administratives nécessaires à l'obtention du numéro de candidat NEPH; moyennant l'acceptation d'un mandat de téléprocédures et la remise d'un certain nombre de pièces justificatives.

LES APPLICATIONS PÉDAGOGIQUES

Deux applications sont à télécharger par l'élève pour le suivi de son apprentissage.

KOPILOTE :

- **CODE :**
  - Tests et cours de code à réaliser en autonomie (Prépacode)
  - Boitier réponse pour les séances à l'auto-école (Boitier Virtuel)
- **CONDUITE :**
- Suivi de l'évolution grâce à la validation des compétences
- Commentaires des enseignants pour chaque leçon
- Historique des trajets durant la phase de conduite accompagnée / supervisée

MON PERMIS ZEN 2 :

- Consultation du planning de formation
- Accès aux documents administratifs (paiements, contrats, devis)

Scannez ce QR Code pour accéder aux liens de téléchargement

Vos identifiants et mots de passe vous ont été envoyés par mail le jour de votre inscription

L'EXAMEN THÉORIQUE DU PERMIS DE CONDUIRE

L'examen théorique (ou Code de la Route) est obligatoire pour se présenter à l'épreuve pratique, quel que soit la catégorie visée.

MODALITÉS D'APPRENTISSAGE :
Sont inclus dans l'ensemble des forfaits incluant l'apprentissage du code :

- **Le code en salle :** avec l'application Kopilote (boîtier réponse) : tests type examen
  - Aux heures d'ouverture du bureau, à chaque début d'heure
- **Le code à la maison :** avec l'application Kopilote (Prépacode) : Cours et Tests
  - A n'importe quel moment et n'importe où
- **Le code en visioconférence :** avec le réseau CER (Learny Code) : Cours et Tests Corrigés en direct par un enseignant du Réseau CER
  - Les mercredis, jeudis et samedi + à tout moment en replay

DÉROULEMENT :
L'épreuve se déroule chez un opérateur agréé. Elle dure environ 30 min et coûte 30€.
L'objectif est de répondre à une série de 40 questions et d'obtenir moins de 5 erreurs afin d'être reçu à l'examen.
Le candidat répondra sur tablette ou ordinateur individuel, sous la supervision de l'un des membres du personnel de l'établissement.

VALIDITÉ :
L'Examen Théorique Général (ETG) ou Examen Théorique Moto (ETM) ont une validité de 5 ans.
Les règles du code de la route doivent être connues non seulement pour l'examen mais aussi tout au long de la vie du conducteur !

LA CONDITE ACCOMPAGNÉE

SE FORMER DANS LA DURÉE

UNE FORMATION ACCESSIBLE DÈS
15 ans

POUR PASSER L'EXAMEN DÈS
17 ans

LE PROCESSUS

FORMATION INITIALE

- Evaluation préalable
- Apprentissage théorique (code de la route)
- Examen théorique (ETG)
- Formation pratique (minimum 20h de leçons)

CONDUITE ACCOMPAGNÉE

Un rendez-vous préalable de minimum 2h avec le(s) accompagnateur(s) et l'enseignant donne le coup d'envoi de la phase de conduite accompagnée

- **Durée d'au moins un an**
- **3000km minimum à effectuer**
- Plusieurs accompagnateurs possibles
- Deux rendez-vous pédagogiques de 3h (2h de théorie, 1h de pratique) au milieu (6mois - 1500km) et à la fin de la période (1an - 3000km)

AUGMENTER SES CHANCES DE RÉUSSITE

74 % **DE RÉUSSITE EN CONDUITE ACCOMPAGNÉE**

contre

55 % **DE RÉUSSITE EN FILLIÈRE TRADITIONNELLE**

LES AVANTAGES

ASSURANCE

- Avantages tarifaires des compagnies d'assurances
- Supprime la première année diminuée de 50%
- Suppression de la deuxième année si l'élève n'a occasionné aucun accident

2 ans **DE PÉRIODE PROBATOIRE**

Contre 3 ans en filière traditionnelle

4x **MOINS D'ACCIDENTS**

Que les conducteurs issus de la filière traditionnelle au cours des premières années de conduite

BON À SAVOIR

LES ACCOMPAGNATEURS DOIVENT

- Être titulaires du permis B depuis au moins 5 ans sans interruption
- Avoir l'accord de son assurance auto pour la conduite du ou des véhicules utilisés au cours de la conduite accompagnée. Une extension de garantie peut être nécessaire selon votre contrat.
- Ne pas faire l'objet de condamnations pour certains délits (alcool, stupéfiants...)
- Participer aux rendez-vous pédagogiques et à l'évaluation de fin de formation

DOCUMENTS À PRÉSENTER LORS D'UN CONTRÔLE ROUTIER

- Le formulaire de demande de permis ou sa copie
- Le livret pédagogique de conduite accompagnée
- Le disque conduite accompagnée apposé à l'arrière du véhicule
- Le permis de conduire de l'accompagnateur

LA CONDUITE SUPERVISÉE

QU'EST-CE QUE C'EST ?

UNE FORMATION ACCESSIBLE DÈS
18 ans

A QUEL MOMENT LA CHOISIR ?

LORS DE
l'inscription

SUITE À
un échec
à l'examen pratique

LE PROCESSUS

FORMATION INITIALE

- Evaluation préalable
- Apprentissage théorique (code de la route)
- Examen théorique (ETG)
- Formation pratique (minimum 20h de leçons)

CONDUITE SUPERVISÉE

Un rendez-vous préalable de minimum 2h avec le(s) accompagnateur(s) et l'enseignant donne le coup d'envoi de la phase de conduite supervisée

- **La conduite supervisée n'impose ni durée minimale, ni distance minimale à parcourir.**

LES AVANTAGES

ACQUÉRIR PLUS D'EXPÉRIENCE ET APPROFONDIR SES ACQUIS

AUGMENTER SES CHANCES DE RÉUSSITE LORS DE L'EXAMEN PRATIQUE

BON À SAVOIR

LES ACCOMPAGNATEURS DOIVENT

- Être titulaires du permis B depuis au moins 5 ans sans interruption
- Avoir l'accord de son assurance auto pour la conduite du ou des véhicules utilisés au cours de la conduite supervisée. Une extension de garantie peut être nécessaire selon votre contrat.
- Ne pas faire l'objet de condamnations pour certains délits (alcool, stupéfiants...)

INFOS COMPLÉMENTAIRES

- Comme le permis B classique, la période probatoire est de 3 ans
- L'élève ne bénéficie pas nécessairement de tarifs préférentiels en souscrivant à une assurance jeune conducteur

À NOTER

Il est possible d'avoir plusieurs accompagnateurs, même hors cadre familial.

CHOISIR LA BOÎTE AUTOMATIQUE

La formation au permis de conduire en boîte automatique se présente comme une alternative idéale pour l**es élèves recherchant simplicité et rapidité dans leur apprentissage**. Cette option, qui peut être choisie **dès l'inscription ou recommandée par nos enseignants en cas de difficultés avec la boîte manuelle**, présente plusieurs avantages :

- **Apprentissage plus rapide et simple :** sans la gestion de l'embrayage, le candidat pourra se concentrer davantage sur l'environnement
- **Volume horaire obligatoire réduit :** avec 13h minimales en boîte automatique contre 20h en boîte mécanique
- **Confort de conduite :** à la fois en zones de circulation denses avec des démarrages/arrêts fréquents que durant de longs trajets
- **Accessibilité à une multiplicité de profils :** aussi bien pour les personnes ayant des difficultés motrices ou certains handicaps, et constitue une alternative accessible pour tous ceux qui, pour des raisons personnelles ou physiques, préfèrent éviter la boîte manuelle
- **Transition vers la conduite électrique** et adaptation au renouvellement du parc automobile français
- **Possibilité de transitionner vers un permis boîte manuelle :** via la formation de 7h : "levée de code 78" disponibles dans les auto-écoles agréées

L'EXAMEN PRATIQUE DU PERMIS DE CONDUIRE

L'épreuve pratique dure 32 minutes et est évaluée par l'inspecteur du permis de conduire et de la sécurité routière. Elle consiste en un bilan des compétences devant être acquises pour une conduite sécuritaire :

- Réaliser un parcours en empruntant des voies urbaines, routières et/ou autoroutières.
- Réaliser un itinéraire en autonomie durant 5 minutes
- Réaliser une manœuvre en marche avant ou arrière
- Procéder à trois vérifications techniques à l'intérieur et/ou à l'extérieur du véhicule et sur des notions de premiers secours
- Appliquer les règles du code de la route, notamment les limitations de vitesse
- Adapter sa conduite dans un souci d'économie de carburant et de limitation des émissions de gaz à effet de serre
- Faire preuve de courtoisie envers les autres usagers

Un enseignant vous accompagnera durant l'épreuve et sera assis à l'arrière du véhicule.

FORMATION POST-PERMIS

Pour les candidats ayant obtenu leur permis de conduire depuis 6 à 12 mois et n'ayant commis aucune infraction
Permet de réduire la période probatoire

- de 2 ans à 1.5 ans pour la filière Conduite Accompagnée
- de 3 ans à 2 ans pour la filière traditionnelle

Formation de 7h.

OBJECTIFS :
Améliorer la compréhension et la gestion des situations de conduite complexes.
Permettre au conducteur de rendre tout déplacement plus sûr et responsable.

TARIFS UNITAIRES - COMPLÉMENTS PERMIS B/BEA

En complément du forfait initialement choisi, l'école de conduite peut préconiser l'ajout d'éléments tels que des leçons supplémentaires, un renouvellement d'accès aux applications ou de nouvelles présentations en cas d'échec à l'examen du Code ou du Permis...

CODE ET DÉMARCHES ADMINISTRATIVES

Forfait code en salle (3 mois)	150€	Leçon de simulateur	45€
Accès code en ligne (3 mois)	30€	Accès code en visio (3mois)	30€
Box pédagogique	20€	Application "Code Mobile" (6mois)	20€
Inscription à l'examen du code	30€	Démarche ANTS (fabrication de titre)	35€

PERMIS BOÎTE MÉCANIQUE

Leçon de conduite (1h)	58€
Frais d'accompagnement à l'examen	58€
Rendez-vous préalable (2h)	110€
Rendez-vous pédagogique pratique (1h)	45€
Rendez-vous pédagogique théorique (2h)	58€

PERMIS BOÎTE AUTOMATIQUE

Leçon de conduite (1h)	63€
Frais d'accompagnement à l'examen	63€
Rendez-vous préalable (2h)	120€
Rendez-vous pédagogique pratique (1h)	45€
Rendez-vous pédagogique théorique (2h)	63€

PROCÉDURE DE TRAITEMENT DES RÉCLAMATIONS

Vous nous avez fait confiance en vous inscrivant vous-même ou vos enfants.
Dans notre auto-école de conduite, et je tiens à vous en remercier chaleureusement.

Nos agences (hormis Cuisery) sont labellisées Qualiopi et Ecole Conduite Qualité aux termes d'un audit portant sur un cahier des charges précis. Ces certifications garantissent à la fois sur la qualité de nos prestations, mais aussi la transparence de nos relations vis-à-vis de nos clients.

C'est pourquoi, toujours soucieux de respecter nos engagements vis-à-vis de vous-même mais également vis-à-vis de notre réseau, toujours animé par la volonté d'augmenter la qualité de nos services, j'ai pris la décision de mettre à votre disposition une boite aux lettres électronique dont le seul objet sera de recevoir vos remarques, vos doléances, vos réclamations.

service.client@cer-71.fr

Je compte donc sur vous pour nous faire part de vos moindres doutes, questionnements et potentielles insatisfactions.
Je m'engage personnellement à apporter mes réponses dans les délais les plus brefs.
Vous remerciant une nouvelle fois pour votre confiance, je vous souhaite la meilleure formation possible et une pleine réussite pour l'obtention de votre examen.

Bien à vous,

Lionel DELAHOCHE
Directeur CER-71